

Une entreprise locale au service de vos extérieurs : Sain et Toit

Amandine et Michaël Rolland, installés à Saint Georges du Bois depuis plusieurs années, ont créé Sain et Toit, une entreprise spécialisée dans le nettoyage, le démoussage et la protection des toitures, façades et terrasses. Leur particularité ? Utiliser des méthodes respectueuses des matériaux et de l'environnement, sans jamais monter sur les toits grâce à des perches en carbone pouvant atteindre jusqu'à 20 mètres.



MICHAËL ROLLAND

☎ 07 82 90 88 53
☎ 02 55 99 44 72
✉ michael@sain-et-toit.fr
🌐 www.sain-et-toit.fr



NETTOYAGE ET ENTRETIEN

TOITURE, FAÇADE, TERRASSE ET PANNEAUX SOLAIRE

SGDB : Quels types de produits utilisez-vous ?

M. Rolland : Nous travaillons exclusivement avec des produits professionnels certifiés biocides, adaptés à chaque type de support. Selon le revêtement, nous choisissons la molécule la plus efficace et la moins agressive. Ces traitements sont appliqués en basse pression pour ne pas

endommager les matériaux. Je suis titulaire de la certification Certibiocide, ce qui garantit l'utilisation de produits adaptés et conformes à la réglementation. Nous travaillons avec des fournisseurs sarthois et nous sommes soutenus par Initiative Sarthe, aussi bien sur le plan financier que dans l'accompagnement.

SGDB : Les produits que vous appliquez agissent-ils immédiatement ?

M. Rolland : Nos produits commencent à agir dès leur application, mais leur efficacité se déploie surtout dans la durée. Ils éliminent progressivement mousses, lichens et micro-organismes, tout en protégeant la toiture ou la façade pendant plusieurs mois. C'est ce qui garantit un résultat durable, sans agresser les matériaux. Juste après l'intervention, il est normal que des traces ou saletés soient encore visibles : ce sont la pluie et le vent qui, au fil des semaines, vont les éliminer naturellement. Selon l'état initial de la surface, il faut compter de quelques semaines à quelques mois pour que le traitement révèle tout son effet et redonne au toit ou à la façade un aspect propre et sain.

SGDB : Intervenez-vous uniquement sur les toitures ?

M. Rolland : Non, nous traitons également les façades, les murets, les terrasses et même les gouttières. Notre objectif est de redonner une seconde vie à l'ensemble des extérieurs, qu'il s'agisse d'une maison, d'un immeuble ou de locaux professionnels.

SGDB : Quelle garantie proposez-vous à vos clients ?

M. Rolland : Toutes nos prestations sont assurées par notre partenaire AXA, et nous

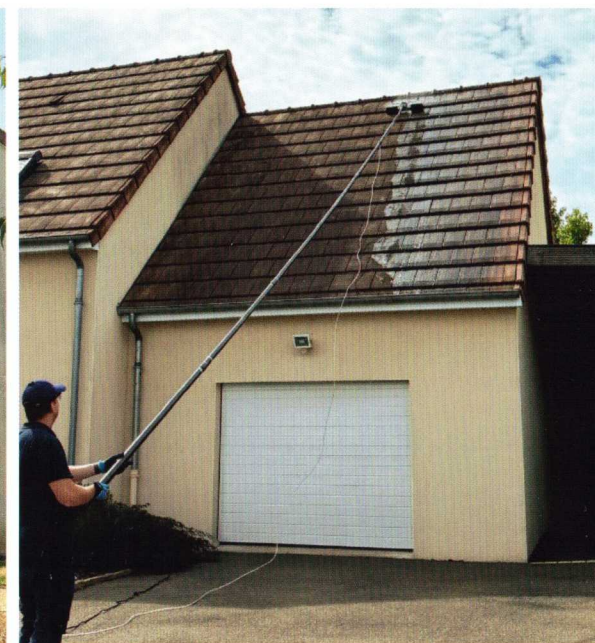
bénéficiions du soutien de Sarthe Initiative. De plus, nous fournissons toujours des recommandations après intervention pour prolonger l'efficacité du traitement et une visite de contrôle est faite 6 mois après le traitement.

SGDB : Comment prendre rendez-vous ou demander un devis ?

M. Rolland : Il vous suffit de nous joindre par téléphone au 02 55 99 44 72, par e-mail à contact@sain-et-toit.fr, ou directement via notre site internet www.sain-et-toit.fr. Nos devis sont gratuits et sans engagement.

Vous trouverez également ci-dessous nos liens en ligne :

- Site web : <https://sain-et-toit.fr/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/sain.et.toit/>
- YouTube : <https://www.youtube.com/@SainetToit>
- Instagram : <https://www.instagram.com/sainettoit/>



express
Saint Georges du Bois

COUPON REMISE IMMÉDIATE

5€
OFFERTS
EN BON D'ACHATS

Coupon à découper et présenter en caisse

sans minimum d'achat sur présentation de ce coupon valable jusqu'au 30/01/2026